

COURRIER ARRIVÉ

- 8 AVR. 2022



Autorisations d'Urbanisme

Dossier	PC 086 293 22 A0002
Déposé le: Complété le:	03/02/2022
Nom du demandeur :	SAS SERGIES Monsieur LECOMTE Hervé 78 Avenue Jacques Coeur 86068 POITIERS
Adresse des travaux :	« VAUBOURDEAU » 86370 VIVONNE

Le Maire de Vivonne
à
Monsieur le Directeur de l'ATD 86

AVIS DU MAIRE

Avis sur les équipements desservant le terrain

1. Voirie

- Le terrain est desservi par une voie publique
- Le terrain est desservi par une voie privée
- Le terrain n'est pas desservi par une voie
- Le terrain sera desservi par une voie publique avant le
- Le terrain sera desservi par une voie privée avant le

Observations (plan d'alignement, problème de sécurité routière...) : *NEANT*

2. Réseau de distribution d'eau

- Le terrain est desservi par un réseau d'eau
- Le terrain n'est pas desservi par un réseau d'eau
- Le terrain sera desservi par un réseau d'eau avant le

Observations : *NEANT*

3. Réseau d'assainissement

- Le terrain n'est pas desservi par un réseau d'assainissement collectif
- Le terrain est desservi par un réseau d'assainissement collectif d'une capacité insuffisante
- Le terrain est desservi par un réseau d'assainissement non collectif conforme
- Le terrain est desservi par un réseau d'assainissement non collectif non conforme
- Le terrain sera desservi par un réseau d'assainissement collectif suffisant avant le
- Le terrain sera desservi par un réseau d'assainissement non collectif conforme avant le

Observations : *NEANT*



4. Réseau de sécurité incendie

- Le terrain est desservi par un réseau de sécurité incendie suffisant
- Le terrain est desservi par un réseau de sécurité incendie insuffisant
- Le terrain n'est pas desservi par un réseau de défense incendie
- Le terrain sera desservi par un réseau de défense incendie avant le

Observation : *Poteau incendie n°862930032 situé Rue de l'Ancienne Métairie avec débit de 139 m³/h*

5. Réseau d'électricité

- Le terrain est desservi par un réseau d'électricité
- Le terrain n'est pas desservi par un réseau d'électricité
- Le terrain sera desservi par un réseau d'électricité avant le

Observations (distance du réseau...) : NEANT

Informations sur le terrain

- Le projet est-il situé dans un lotissement? Si oui, préciser son nom ou son numéro
- Quels sont les risques et les nuisances connus sur ou à proximité du terrain ?
- Y a t-il des installations classés (élevage ou industrie) à proximité ?
- Y a t'il un problème en lien avec l'application du règlement sanitaire départemental ?
- Le terrain est il concerné par une PVR ?
- Autres observations : *Terrain situé en zone A du P.L.U*

Avis sur le projet

Observation sur l'implantation ou sur l'aspect extérieur de la construction : *NEANT*

X Avis favorable

- Avis favorable avec prescriptions (citer les prescriptions) :
- Avis défavorable (justifier l'avis)

Fait à Vivonne, le 7 avril 2022.

Le Maire,
Rose-Marie BERTAUD

